

AFFAIRE N° 12

RENOUVELLEMENT du contrat de M. serge BARRE, professeur de musique.

LE MAIRE. - Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à renouveler, pour une durée d'un an, le contrat de M. Serge BARRE, professeur de musique.

D'autre part, Monsieur MONDON m'a prié d'intervenir auprès de vous pour que le salaire de M. BARRE soit augmenté.

Après échanges de vues, à l'unanimité le Conseil accepte le renouvellement pour un an, du contrat de M. Serge BARRE, mais réserve son vote en ce qui concerne l'augmentation de salaire, des explications devant être données par M. MONDON avant le vote du budget.

Approuvé
H. Denis le 2 Février 1961
P. le Maire et par délégation
Le Secrétaire Général
Signé P. Bolotte